

Communiqué de presse

Impact de la crise liée au Covid-19 dans le canton de Vaud: les résultats de notre enquête

Lausanne, le 28 avril 2020 - Dans l'urgence de la crise sanitaire et économique causée par le Covid-19, la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) a sondé ses entreprises membres pour avoir une vision plus claire de leur situation. Fortement impactées, elles comptent sur un retour à la normale au deuxième semestre, mais aussi sur des mesures d'aides complémentaires.

Les entreprises vaudoises subissent une épreuve d'une ampleur inédite depuis la seconde guerre mondiale. Selon de nombreux économistes, cette crise débouchera sur une récession mondiale probablement inégalée. Face à cette réalité, en complément à sa traditionnelle enquête conjoncturelle de printemps, la CVCI a mené début avril un sondage express auprès de ses membres, obtenant près de 500 réponses en une semaine.

S'agissant de l'année 2019, les entreprises tirent un bilan positif qui surpasse les attentes exprimées lors de l'enquête du printemps passé. En 2019, la marche des affaires s'est en effet révélée bonne à excellente pour 45 % des répondants. Une constatation relevée tant dans l'industrie que dans les services. Tels sont les résultats de notre enquête réalisée début 2020.

Impacts sévères en 2020 pour une majorité d'entreprises

Si l'année 2019 avait débouché sur des résultats solides et que 2020 s'annonçait favorable, la situation a radicalement changé en mars dernier. Les conséquences de la crise liée au coronavirus sont multiples et touchent pratiquement l'ensemble du tissu économique. La baisse des ventes est l'élément le plus cité (par deux tiers des répondants), avec des conséquences négatives sur la trésorerie. Celles-ci devraient être durables et importantes, puisque 90% des entreprises s'attendent à un tel impact dans les trois mois qui viennent.

Heureusement, et même si le pourcentage des effectifs travaillant sur site s'élève à 30% en moyenne début avril, la mise en place de mesures respectant les directives de l'OFSP permet de maintenir un niveau minimal d'activité. Ainsi, l'impact négatif sur la production est relevé par moins d'un quart des répondants seulement. Si trois quarts des entreprises ont fait – ou vont faire prochainement - une demande d'indemnités RHT, seuls 10% des répondants ont dû procéder à des réductions d'effectifs, pour le moment. Le marché de l'emploi devrait pourtant être durablement touché : quatre entreprises sur cinq s'attendent à un impact négatif sur le nombre d'équivalents temps plein si cette crise venait à perdurer.

Les aides jugées efficaces... mais incomplètes

Pour répondre à cette situation imprévisible, des mesures exceptionnelles d'aide ont été rapidement mises en place par les autorités fédérales. Pour les sondés, il convient d'apporter encore des corrections et améliorations aux outils mis à disposition des entreprises, en tenant compte de la situation des différentes entités constituant notre tissu économique. Parmi les soutiens supplémentaires à envisager, la question des aides pour les indépendants et pour les start-up revient très souvent (*ndlr : ils ont répondu au sondage avant les dernières mesures annoncées pour les indépendants et les start-up*), et de nombreuses voix s'élèvent également pour que des aides à fonds perdus soient octroyées.

Adaptation des loyers, allègements fiscaux pour les personnes morales et physiques, **allongement du montant et du délai des soutiens octroyés, report des délais de paiements** (impôts, AVS, TVA) **sont autant de suggestions émanant des entreprises** et qui pourraient être entendues par la Confédération et/ou le Canton. Au vu de la diversité des branches et des entreprises touchées, les réponses apportées devront être diverses et intelligemment ciblées.

L'incertitude règne toujours

Mais jusqu'à quand cette crise affectera-t-elle la marche des affaires des entreprises ? A en croire les appréciations récoltées dans cette enquête, **la reprise devrait être progressive et suivre le rythme du déconfinement graduel**. Si près d'un tiers des membres sondés prévoient une normalisation de leurs activités cet automne, ils sont environ un quart à envisager une reprise dans le courant de l'été. Une proportion similaire s'attend même à une normalisation début juin déjà. A contrario, la situation ne devrait revenir à la normale qu'en 2021 selon 10% du panel.

Il semble aujourd'hui certain que **les conséquences seront durables - baisse de la demande, perte de clientèle, licenciements, faillites, inflation, problèmes d'approvisionnements**. Ces différentes craintes sont abondamment partagées par les entreprises. Mais à chaque crise ses opportunités: accélération de la numérisation, changements de consommation et de production, développement de la créativité et de l'inventivité, simplification de certaines procédures. La moitié des entreprises sondées s'attendent à ce que cette situation ait aussi **quelques effets positifs**.

Depuis le début de la crise, **la CVCI s'est engagée activement** pour apporter des réponses aux entreprises et **faire remonter leurs besoins auprès des autorités fédérales et cantonales**. Elle continue ce travail au quotidien, notamment auprès du gouvernement vaudois. Ce dernier a tardé à préciser quelles seront « très concrètement » ses mesures. Ces dernières deviennent de plus en plus urgentes **pour sauvegarder notre tissu économique et les emplois** qui en dépendent.

Conditions d'enquête

Cette enquête a été menée du 2 au 10 avril et 496 réponses ont été récoltées (36% d'entreprises industrielles et 64% de sociétés de services).

Contacts pour plus d'informations:

Patrick Zurn - Responsable des études conjoncturelles à la CVCI – 076 373 36 20
patrick.zurn@cvci.ch

Philippe Miauton – Secrétaire général de la CVCI – 079 277 68 41
philippe.miauton@cvci.ch

Et résultats détaillés sur www.cvci.ch/enquetes

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie en quelques chiffres

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) regroupe près de 3'300 entreprises, représentant quelque 130'000 emplois, soit environ le tiers des emplois privés recensés dans le canton. Association de droit privé fondée en 1898, non subventionnée, elle tire ses ressources des cotisations de ses membres, de la vente de services et de divers mandats. Elle est notamment active dans les caisses sociales, les services juridiques, la certification des exportations, la conjoncture, l'innovation, la formation professionnelle, le réseautage ainsi que l'appui aux multinationales.